



FORMATION d'INTERVENANT
en
ANALYSE des PRATIQUES PROFESSIONNELLES
et
SUPERVISION
Certification : RÉALISER DES ANALYSES DE PRATIQUES
PROFESSIONNELLES ET DE LA SUPERVISION
RS N° 7117 (France Compétences / EDFOF)

ARGUMENTAIRE

=====

Se former est un préalable indispensable à l'animation des groupes d'Analyse des Pratiques Professionnelles (APP) et à la conduite d'entretiens de Supervision, individuelle ou collective. Ces animations s'avèrent d'une grande complexité et mettent en œuvre de multiples paramètres contextuels et subjectifs, individuels ou collectifs, et supposent nombre de repères théoriques et d'outils méthodologiques.

L'intervenant auprès de ces groupes ou personnes doit donc se doter d'un cadre d'intervention, de références conceptuelles, de méthodologie et d'outils en adéquation aux exigences des professionnels praticiens. Cette formation s'adresse donc à l'ensemble des intervenants en Analyse des Pratiques Professionnelles, quels que soient leurs ancrages et références théoriques, tout en s'inscrivant préférentiellement dans un cadre théorique psychosocial et systémique. Elle est ouverte aux autres références, en particulier psychanalytiques.

Les dimensions éthiques sont incontournables dans ce type d'intervention et la formation proposée s'attachera aussi, particulièrement, au repérage des difficultés surgissant au niveau des pratiques mêmes du métier d'Analyseur des Pratiques Professionnelles, pour les réfléchir et trouver les moyens pragmatiques de leur résolution.

Un cursus post-formation de supervision vous sera proposé pour accompagner vos premiers pas et premières expérimentations de mise en œuvre auprès des groupes. Ce cursus sera construit en fonction des besoins de chacun, dans l'année qui suivra votre certification. Il se déroulera en individuel ou en duo. Prévoir entre trois et dix heures sur 12 mois.

1/ PUBLIC / PROFIL du STAGIAIRE

Toute personne exerçant ou ayant exercé l'un des métiers suivants :

Médiateurs (médiateurs-avocats, médiateurs-notaires, médiateurs-commissaires de justice, médiateurs-juges, médiateurs-juristes, médiateurs conventionnels ou judiciaires de niveau Bac +3 minimum), médiateurs familiaux DE, travailleurs sociaux et médico-sociaux, cadres médicaux, directeurs des ressources humaines, psychologues, psychothérapeutes, cadres supérieurs.

2/ CONDITIONS d'ACCÈS / PRÉREQUIS

- Être en possession d'un Diplôme de Niveau 6 (équivalent Licence/Bachelor - Bac +3 minimum)
- Avoir 3 ans d'expérience professionnelle dans l'un des métiers cités ci-dessus, paragraphe 1. Cette expérience peut inclure une activité de formation.
- Une expérience d'analyse de sa pratique professionnelle est bienvenue mais non obligatoire.
- Une expérience d'Analyste des Pratiques Professionnelles ou de Superviseur est également bienvenue mais non obligatoire.
- Afin de valider ce prérequis, une copie du Diplôme et un justificatif concernant l'expérience professionnelle seront demandés à l'inscription, accompagnés de la fiche d'inscription dûment complétée (ci-après en annexe 1). Ces documents seront obligatoirement accompagnés d'un CV et d'une lettre de motivation.

Dans l'éventualité d'une prise en charge totale ou partielle par l'employeur, un OPCO ou par le FIFPL, le document de prise en charge doit impérativement être rempli et donné en même temps que le dossier d'inscription (dossier de prise en charge employeur en annexe 2). Possibilité d'utiliser le CPF.

3/ ADMISSION

Après étude de votre dossier.

Réponse garantie dans les quinze jours suivant la réception de votre demande.

Cas particuliers : un entretien téléphonique, en visioconférence ou en présentiel avec les responsables de la formation vous sera proposé.

4/ OBJECTIFS

- 1- Identifier l'APP comme dispositif ayant une finalité spécifique en la différenciant d'autres interventions proches mais différentes (groupes de paroles, formations, ...)
- 2- Élaborer les conditions de mise en place du dispositif dans des cadres et des contextes institutionnels variés
- 3- Développer les compétences spécifiques de l'intervenant en APP et approfondir ses connaissances sur la dynamique des groupes dans le contexte de l'APP
- 4- Éclairer les ressources, les limites et enjeux de différents cadres théoriques (psychanalytique, systémique, ...)
- 5- Repérer les freins, empêchements et obstacles au travail d'analyse et trouver les voies pratiques de dégagement
- 6- Élaborer son positionnement à la lumière des expériences vécues ou apportées par d'autres
- 7- Avec le module post formation, pouvant être choisi à tout moment, perfectionner vos premières expérimentations de mise en œuvre auprès des groupes.

5/ DURÉE et VOLUME HORAIRE

A/ Formation de base & Approfondissement en supervision individuelle : 133 heures

19 journées de 7 heures : 5 modules de 3 jours et 2 modules de 2 jours sur 2026 et 2027

B/ OPTION Coursus post formation de supervision

Avec cette option, qui peut être choisie à tout moment durant la formation, le cursus sera construit en fonction des besoins de chacun. Il s'agit de vous proposer un accompagnement dans vos premiers pas d'Analyseur des pratiques professionnelles et de Superviseur.

Il se déroulera en individuel ou en duo, à votre choix, après votre certification, dès que vous aurez l'opportunité d'encadrer un groupe. Prévoir entre trois et huit heures sur 12 mois.

6/ LIEU de la FORMATION

DOLE (39100), Parvis de la Gare SNCF, 2 rue des Messageries (grand parking gratuit à l'arrière de la Gare avec passage piétonnier souterrain). Après votre inscription, un plan vous sera communiqué, ainsi qu'une liste des restaurants et hôtels. Cela ne concerne pas le cursus optionnel post formation.

Accès en train	Accès en voiture
- TGV Dole/Paris - TGV Dijon/Dole/Besançon - TGV Dole/Lausanne - TER Dijon/Dole/Besançon	- A36 Beaune/Dole/Mulhouse - A39 Lyon/Dole/Dijon - D905 Genève/Dole/Dijon/Paris - D673 Chalon-sur-Saône/Dole/Besançon

7 / PLANNING DE LA FORMATION

Journées de 7 heures : 10h00-13h00/14h00-18h00 (en raison des horaires TGV)

En fonction des intervenants et des participants l'horaire pourra être avancé d'une heure.

1^{er} jour : accueil viennoiseries-café-thés-boissons à partir de 08h45.

Vendredi 02 et samedi 03 octobre 2026

Jedi 05, vendredi 06 et samedi 07 novembre 2026

Jedi 10, vendredi 11 et samedi 12 décembre 2026

Jedi 14, vendredi 15 et samedi 16 janvier 2027

Jedi 04, vendredi 05 et samedi 06 février 2027

Vendredi 05 et samedi 06 mars 2027

Jedi 01, vendredi 02 et samedi 03 avril 2027

8/ TARIFS

a/ Formation de base & Approfondissement en supervision individuelle : 133 heures

- Financement personnel et CPF : 3.500,00 € nets de taxes*

- Financement mixte employeur + CPF et/ou personnel : 4.000,00 € nets de taxes*

Possibilité de paiement du financement personnel en trois fois ou par mensualités avec chèque de caution

- Financement employeur, OPCO ou FIFPL : 4.250,00 € nets de taxes*

Rappel : Dossier de prise en charge Employeur à remplir impérativement si nécessaire.

**Exonération de la TVA - Article 261-4 4^{ème} du CGI*

b/ OPTION Coursus post-formation de supervision (après certification)

b-1/ Supervision individuelle

Tarif horaire individuel net de taxe, frais inclus	120,00 €
Prise en charge employeur ou Organisme de formation	150,00 €

b-2/ Supervision en duo

Tarif horaire pour le duo (Soit 95,00 € par personne)	190,00 €
Prise en charge employeur ou Organisme de formation pour un duo (Prise en charge par personne : 125,00 €)	250,00 €

9/ CONTENUS

1 - Élaboration et construction du positionnement d'intervenant en APP et en Supervision

- Les définitions, conceptions, de l'analyse des pratiques professionnelles et ses contextes d'application
- Les positions éthiques, déontologiques, les systèmes de valeurs et les enjeux relationnels
- La conception de son propre projet d'intervenant en APP : référentiels théoriques, méthodologiques et outils de mise en œuvre

2 - Le groupe et sa dynamique

- Les fondamentaux constitutifs d'un groupe, le fonctionnement groupal inconscient
- La dynamique des groupes : les mouvements, les interactions, la régularisation
- L'animation et les fonctions de l'animateur du groupe : accueillir les demandes, réguler la parole, faire progresser l'analyse des situations, organiser l'étape d'évaluation
- Les situations de crise et de conflit au sein du groupe
- Approche théorique des dimensions inconscientes groupales
- Spécificité de l'écoute et de la posture analytique de l'intervenant

3 – Mise en place et mise en œuvre d'un dispositif d'APP

- Négociation de l'intervention, convention, coût et formalisation du dispositif
- Contours du groupe : hétérogénéité ou homogénéité des participants, confidentialité, ...
- Le cadre théorique et ses enjeux
- Témoignages et échanges avec des intervenants en APP et en supervision

4 - La connaissance des contextes institutionnels et la souffrance au travail

- Approche sociologique des organisations de travail

- Empêchements, freins et obstacles dans l'APP : plainte, mutisme, opposition, ...
- Se sensibiliser à analyser les comportements individuels et collectifs dans les organisations de travail
- Événements et problématiques particulières : deuil, violence, conflits dans l'équipe ou avec la hiérarchie

10/ ÉLÉMENTS MATÉRIELS de la FORMATION

Une salle dédiée à la formation est mise à disposition avec vidéo projecteur, sonorisation, tableau blanc, tableau de papier et WIFI.

11/ METHODE PEDAGOGIQUE

La pédagogie adoptée repose sur une grande interactivité et sur la construction commune des éléments de réponses à élaborer, grâce à un entrecroisement d'apports théoriques des intervenants et d'échanges avec les participants. Ces interactions seront nombreuses et une grande attention sera portée aux questions, expériences et éventuelles difficultés exprimées. Des mises en situation et exercices divers viendront compléter ce dispositif.

Cette modalité pédagogique au plus près des membres du groupe permet une adéquation plus grande avec les besoins des participants. Elle facilite l'intégration des données théoriques qui prennent ainsi plus facilement du sens et leur place dans la pratique de chacun.

12/ RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Après intervention des formateurs, un support pédagogique et bibliographique sera transmis. AMORIFE International met à disposition des stagiaires une bibliothèque (l'ensemble des ouvrages proposés ou utilisés par les intervenants ne seront pas forcément disponibles dans notre bibliothèque).

13/ VALIDATION / ÉVALUATION

Formation et approfondissement

La validation est assurée par la présence obligatoire du stagiaire sur l'ensemble des modules. Une fiche de présence par demi-journée doit obligatoirement être signée par les participant(e)s.

Une évaluation continue de la participation/implication sur l'ensemble du cursus formatif sera effectuée oralement par chaque intervenant(e) auprès des responsables de formation à la fin de leur intervention. En cas de difficultés, un entretien individuel sera organisé avec l'intervenant(e) et un(e) responsable de formation avec la présence éventuelle du (de la) stagiaire.

Un bilan oral est demandé aux stagiaires en fin de chaque journée de formation. En fonction des éléments recueillis, l'intervenant(e) peut adapter la poursuite de ses interventions afin de répondre aux besoins exprimés des participant(e)s.

En début de formation, une évaluation préalable est réalisée par un tour de table afin d'identifier les connaissances et les besoins de chaque participant(e).

En fin de formation, un bilan global par écrit, pouvant être anonyme, est exigé auprès de chaque stagiaire avant qu'il ne quitte la formation (le document sera fourni après inscription). Ce bilan intervient lors de la dernière journée dédiée au passage devant un jury.

Le jury est composé de 2 personnes, comprenant au moins un professionnel extérieur à AMORIFE International. Les modalités de fonctionnement du jury seront fournies aux participants avec une note qui leur sera remise dès leur inscription validée. C'est ce jury qui décidera de la certification.

14/ PRISE en COMPTE du HANDICAP

Les locaux, où se déroule la formation, sont entièrement adaptés à l'accueil des personnes en situation de handicap.

Nous étudierons d'éventuelles demandes au cas par cas.

Le référent Handicap d'AMORIFE International est son Président, Monsieur Claudio JACOB. Vous pourrez le joindre aux mêmes coordonnées que la rubrique « Contact » ci-dessous en point n° 17.

15/ LES INTERVENANTS

Des intervenants expérimentés en analyse des pratiques professionnelles et supervision, des psychologues, sociologues, juristes et autres spécialistes reconnus constitueront le panel des formateurs.

Des intervenants viendront apporter des éclairages conceptuels et des éléments de compréhension sur la sociologie des organisations et les organisations de travail, le contexte juridique des situations de travail, les éléments de base d'une approche psychanalytique et d'une approche systémique.

Liste non exhaustive des intervenants pressentis à ce jour :

Gilles BARBERAT (Psychologue clinicien et psychanalyste, formateur et superviseur)

Michel FOUURIAT (Sociologue, Enseignant à l'Université de Paris-Est et à l'ETSUP de Montsouris à Paris)

Violaine GODART (Thérapeute familial, Analyseuse des pratiques professionnelles et superviseuse)

Martine GRADWOHL (Analyseuse des pratiques professionnelles et Superviseuse)

Claudio JACOB (Médiateur, Analyseur des pratiques professionnelles, Superviseur, Coach)

Jean-Pierre MINARY (Docteur en Psychologie, Professeur des Universités, Analyseur des pratiques professionnelles, Superviseur)

Xavier MORMONT SCHREIBER (Médiateur, Formateur, Superviseur)

Joëlle PIOVESAN (Formatrice, Analyseuse des pratiques professionnelles et Superviseure)

Nadia ROSSET (Médiateure, Formatrice, Superviseure)

Pascale SOUSSAN-DERRIEN (Médiateure, Thérapeute systémique, Sophrologue, Enseignante Yoga, Art-Danse thérapeute)

16/ DIRECTION DE LA FORMATION

Direction administrative et pédagogique : Claudio JACOB

17/ SECRÉTARIAT et CONTACT

Mesdames Dominick MONTEIL et Barbara MOUGEOT

secretariat@amorifeinternational.com

+33 683 831 476